

CHARTRE 2023/2024

Vous êtes sur le point de signer une licence au sein d'une structure associative.
Ceci n'est pas un acte anodin, c'est un acte volontaire d'adhésion.

Une association n'est pas un lieu de consommation, mais au contraire un lieu où chacun doit apporter sa contribution et y être engagé.

Le club du VBCF s'engage à	En tant que joueur, je m'engage à	En tant que parent, je m'engage à	En tant que dirigeant, entraîneur, je m'engage à
<ul style="list-style-type: none"> - être formateur en assurant une formation de qualité sous la responsabilité d'encadrants diplômés ou en formation - permettre aux joueurs de pratiquer le volley dans un climat de sécurité - assurer un suivi sportif : à partir de la catégorie des M11, entretiens individuels ou collectifs pour échanger sur la progression et les perspectives. - vérifier les certificats médicaux et les questionnaires de santé - se rendre disponible pour les familles et informer les licenciés de la vie du club. - avoir une attitude exemplaire en toute circonstance - respecter et faire respecter les partenaires/adversaires/arbitres... - développer l'esprit sportif et l'esprit club - être vigilant à l'intégrité des joueurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - être assidu et à l'heure aux entraînements et aux matchs à domicile et à l'extérieur. - prévenir en cas de retard ou d'absence - respecter les règles du volley et toutes les personnes sur et en dehors du terrain, avoir l'esprit d'équipe - respecter le matériel et les installations, laisser les lieux utilisés propres - respecter le règlement fédéral et le choix de l'entraîneur pour pouvoir jouer dans une équipe - régler la licence en totalité ou partiellement au plus tard 10 jours avant le début du championnat - aider à la vie associative du club lors d'événements festifs ou sportifs - être présent lorsque je suis désigné à l'arbitrage ou la table de marque - participer à l'installation des terrains et au rangement - porter la tenue complète du club pendant les matchs - participer à tour de rôle au lavage des maillots - ne pas utiliser mon téléphone portable pendant les entraînements et les matchs 	<ul style="list-style-type: none"> - rappeler à mon enfant ses engagements et les lui faire respecter - répondre aux convocations et prévenir en cas d'absence dans un délai raisonnable - amener et récupérer mon enfant à l'heure aux entraînements et aux matchs - participer activement à la vie associative de l'équipe et du club - participer aux transports à tour de rôle suivant le planning établi par le club - régler la licence en totalité ou partiellement au plus tard 10 jours avant le début du championnat - respecter la hiérarchie du club, faire confiance à l'entraîneur qui décide des compositions d'équipe et du temps de jeu - respecter les règles de bonne conduite pendant les matchs, avoir un comportement positif, contrôler ses émotions - considérer l'association comme un lieu de convivialité, de formation et d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - participer aux réunions du CA ou du bureau auxquelles je suis convié et prévenir en cas d'absence ou de retard - transmettre les informations avec véracité aux licenciés et aux familles en restant neutre - respecter la confidentialité de certains propos et décisions discutés en réunion de CA ou de bureau - m'assurer de la propreté des locaux (local, vestiaire, salle, les abords) - compter les tenues et les ballons après chaque entraînement et match (pour les entraîneurs) - s'assurer que les tenues complètes de l'équipe soient toutes lavées ensemble (pour les entraîneurs) - favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs du club (esprit club) - développer l'esprit sportif et l'esprit club

Signature du président :

Signature du joueur :

Signature des parents :

Signature du dirigeant :